Téléphonez Main 3751

PLOMBIERS.

—Plombs—
Bureau, Main 2330. Résidence, Uptown 3071—W.
E. F. Mascaro. C. A. Johnson.
MASCARO & JOHNSON
Plombage Chauffage
912 rue Union, près Baronne.
Nouvelle-Orléans, Lne.
18oct—1an dim

Tél. M. 558. Résidence, Jackson 961—L.
Vernissage par centraux.
Notre spécialité est d'argenter les vieux miroirs.
NATIONAL GLASS CO.
P. BRAND, Propriétaire.
Travaux de bisanterie et polissage.
Miroirs et verrerie d'art.
Verres pour carreaux notre spécialité.
926 RUE UNION. La Nouvelle-Orléans, Lne
2juil—1an dim

VINS ET LIQUEURS.

ERNEST J. GOMEZ
Successeur de J. M. Vergnolle. Etabli en 1869.
Propriétaire de la marque
Pompignac Claret
enregistré sous le No. 45,362 à Washington, D. C. Vins et spiritueux en gros. 520 rue Decatur. Téléphone Main 1884. Seul agent pour BRUN & CHAUX, Inc., Oakville, Cal., Agent pour Star Distillery Co., Cincinnati, Ohio. (VINS DE MESSE.) 13mars—1an dim

BOULANGERS.

AUG. CORNE
Boulangerie à vapeur et pâtisserie.
820 RUE TOURO.
Entre Dauphine et Bourbon.
Livraisons gratuites.
20août—1an dim

EPICIERS.

Téléphone Hem. 1895.
FERD J. HORIL
Epicerie courante et de fantaisie. Vins fins liqueurs et cigares et Bière Evansville fraîche comme la glace en bouteilles et au baril.
1700 rue Bourgogne.
26juil—1an dim

NEW ORLEANS ENGRAVING AND ELECTROTYPE CO. LTD
PHONE M. 1444
F. BIRSTEIN PRES. & TREAS. L. PLATZ SECRETARY
dim

FERBLANTERIE.

JOS. B. IBOS
A l'épreuve des rats et couvreur.
524 rue de Chartres. Tél. Hem. 827.
26juil—1an dim

RESTAURANTS.

THE OLD ABSINTHE HOUSE
PIERRE CAZEBONNE, Propriétaire.
Vins fins, Liqueurs et Cigares.
Café-Restaurant pour Dames.
Angle des rues Bourbon et Bienville.
Téléphone Main 2895. Nouvelle-Orléans.
18oct—1an dim

FRIEDRICHS & WOODFORD.
Propriétés Foncières et Encanteurs.
821 rue Commune. Téléphone Main 1238.
10 sept—1 an

A. NICOLLE
Ex-officier ministériel près les tribunaux français. Consultations légales. Gérance de propriétés, location et vente d'immeubles.
615 Bâtisse Hennen.
Avec A. Schlosser Cie, Real Estate and Farm Land Co. Phone 4028.
2oct—1an dim

Bas Elastiques, Ceintures Abdominales, Membres Artificiels
Chaises Roulantes Invalides, Ceintures Herniaires, etc., etc.
SCHROEDER
1314 RUE CANAL
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.
24jan—1an jeu dim

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3187.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet et vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous obtenons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia.
22 sept—1an

ON desire acheter, un secrétaire ancien en acajou avec ornements en cuivre. S'adresser 327 Chartres, au directeur. 9 mars—tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents sur chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—tf

VENTES AUX ENCHERES

Par JAS. A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE FONCIERE DE VALEUR A ALGER.

Cottage Double, 510 avenue Webster.
Deux lots vacants sur la rue Wagner.
Cottage Double, 430 avenue Webster.

Succession d'Owen Glancey, No. 63,090, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C—Seront vendues à l'enchère publique le MARDI, 27 Juillet 1915, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, bureau 811 rue Perdido, en vertu d'un et conformément à un jugement rendu le 21 juin 1915 et signé le 24 juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés suivantes, décrites savoir:

Deux certains lots de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 132 (anciennement Ilet 5), désignés par les Nos. 3 et 4, bornés par l'avenue Webster, les rues Wagner (anciennement Washington), Eliza et Eveline, d'après un plan lithographié de J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 12 mars 1858 et annexé pour référence à un acte passé devant le dit James Graham, notaire dans cette ville, le 5 juin 1858 ; ces lots mesurent chacun trente-et-un (31) pieds sept (7") pouces de face à l'avenue Webster, par les profondeurs suivantes, savoir: le lot No. 3, cent vingt-neuf (129') pieds un (1") pouce et quatre (4") lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et cent vingt-neuf pieds (129') et six (6") lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 5 ; le lot No. 4 cent vingt-neuf (129') pieds quatre lignes en profondeur sur le côté du lot No. 3 et cent vingt-neuf (129') pieds sur le côté du lot No. 5.

Les améliorations comprennent un cottage double No. 510 rue Webster, 3 chambres et galerie de chaque côté.

2. Deux certains lots de terrain, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Cinquième District de cette ville et dans le même Ilet que les susmentionnés, désignés par les Nos. 21 et 22, se touchant et mesurant chacun trente-et-un (31) pieds et sept (7") pouces de face à la rue Wagner, par une profondeur de cent vingt-neuf (129) pieds, un (1") pouce et une (1") ligne sur la ligne de division entre les lots Nos. 20 et 21, et cent vingt-neuf (129') pieds un (1") pouce et sept (7") lignes sur la ligne divisant les lots Nos. 21 et 22, et cent vingt-neuf (129') pieds, deux (2") pouces et cinq (5") lignes sur la ligne de division des lots Nos 22 et 23.

3. Un certain lot de terrain avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désigné par le No. 8, dans l'Ilet No. 1 lequel est borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (anciennement Washington), Alix, et Eliza, d'après un plan lithographié de la dite et autres propriétés, levé par Allou D'Hemecourt, voyer, daté du 12 mars 1858, annexé à un acte passé devant James Graham, un ancien notaire dans cette ville, daté du 22 juillet 1857 ; le dit lot mesure conformément au dit plan, trente-et-un (31) pieds sept (7") pouces en face à l'avenue Webster, sur une profondeur de cent vingt-deux (122') pieds, sept (7") pouces et six (6") lignes sur la ligne de côté du lot No. 7, et cent vingt-deux (122') pieds sept (7") pouces sur le côté du lot No. 9, ensemble avec la jouissance d'une allée derrière, communément avec tous les autres lots de l'Ilet No. 1.

Les améliorations sont un cottage double contenant deux chambres et une galerie de chaque côté et portant le No. 430 rue Webster.

Conditions: Comptant; l'acheteur ou les acheteurs devront payer le coût de tous les certificats et assumer le payement des impôts de la ville et de l'Etat pour 1915. Dix pour cent devront être déposés au moment de la vente. Les actes seront passés devant Theo Cornejo, Esq., notaire, aux frais des acheteurs. Les acheteurs auront droit au montant des loyers seulement à partir du passage des actes de vente.

Juin—23,27 Juil—4,11,18,25,27

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de propriétés de valeurs dans le Sixième District.

La première pièce consiste en un lot vacant A, sur la rue Bordeaux (26' 3" 6"x120'), entre les rues Annonciation et Laurel (met rue Valence), un lot B joignant le précédent, avec bâtiments et portant les numéros municipaux 607 et 609 rue Bordeaux.

La deuxième pièce consiste en une large portion de terrain avec bâtiments, portant les numéros municipaux 3419 et 3421 rue Magnolia, entre la rue Octavia et l'avenue Henry Clay (met rue Camp).

La troisième pièce consistant en un lot de terrain formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Camp, avec bâtiments, portant les numéros municipaux 500 et 502 avenue Henry Clay, met rues Webster et Magnolia.

Le tout sera vendu en affaire de partage des héritiers dans l'affaire de succession de Mme Maria Anna Roesel, veuve d'Henry Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. Division E — No. 103,115 — En vertu d'un jugement de partage et un ordre de vente rendu le 18 juin 1915 et signé le 21 juin 1915, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 juillet 1915, à 12h. la propriété suivante, décrite à savoir:

1. Deux certains lots de terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 112, borné par les rues Bordeaux, Laurel, Annonciation et Valence, désignés par les Nos. 1 et 16 et mesurant chacun trente-neuf pieds deux pouces (39' 6") de face à la rue Bordeaux par une profondeur de cent vingt pieds (120') entre lignes parallèles. Sous-divisés suivant cinq lignes parallèles, tel qu'il appert du plan de Walter J. Seghers, alors arpenteur, en date du 27 mai 1915, classé dans l'affaire susdite, et dont copie est ci-dessus, désignés par les lettres A et B et mesurant comme suit: Lot A commençant à une distance de 65 pieds du coin des rues Annonciation et Bordeaux, et mesurant 26 pieds, 3 pouces et 5 lignes de façe à la rue Bordeaux par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, et composé de la plus grande partie du lot original No 16. Lot B commençant à une distance de 91 pieds, 3 pouces et 5 lignes du coin des rues Annonciation et Bordeaux, et mesurant 28 pieds, 8 pouces et 2 lignes de façe à la rue Bordeaux, par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds, et est composé du tout du lot original No. 15 et la portion du lot original No. 16. Le Lot A mesurant 6 pieds, 2 pouces et 2 lignes de façe à la rue Bordeaux par la profondeur totale de 120 pieds.

2. Une certaine portion de terre et les améliorations qui s'y trouvent, située dans le No. 265, bornée par les rues Magasin, Camp, Octavia et l'avenue Peters, dans la Sixième District de cette ville, désignée par la lettre A sur un plan d'arpentage par Edgar Pilie, voyer, daté le 9 novembre 1907, et plus amplement par un certificat d'arpentage par Walter J. Seghers, voyer, daté le 28 mai 1915 à la basse, dans l'affaire ci-dessus, d'après lesquels dans la dite portion de terre commence à une distance de 137 pieds, 1 pouce et 1 lignes du coin des rues Magasin et Octavia et mesure 43 pieds, 9 pouces et 1 lignes de façe à la rue Magasin, 117 pieds, 10 pouces et 1 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Octavia, 31 pieds, 9 pouces et 2 lignes en largeur à l'arrière, de la une nouvelle profondeur de 10 pieds et 7 pouces, et une nouvelle largeur de 12 pieds, et un profondeur de 125 pieds 3 pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Peters; et comprenant 1 pieds à l'arrière des lots 5, 6, 14 et 15, faisant face à l'avenue Peters, et de l'autre côté de 10, 12 pieds un morceau de terre de 2 pieds, 1 pouce et 6 lignes de largeur sur toute la profondeur prise de son côté vers la rue Octavia.

3. Un certain lot de terre et améliorations situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 31 (Bordeaux), borné par l'avenue Henry Clay et les rues Camp, Webster et Magasin, désigné par le Numéro Neuf (9) d'après un croquis par Edgar Pilie, voyer, en date du 26 janvier 1907, d'après lequel le dit lot mesure 30 pieds 11 pouces de face à l'avenue Henry Clay, et à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles, et formant le coin de l'avenue Henry Clay et la rue Camp.

Termes et Conditions: La moitié en argent comptant, le solde, s'il y en a payable en un ou deux ans, au gré de l'acquéreur, par billets en hypothèque, payables à un et deux ans après la date de l'adjudication, avec intérêt payable annuellement, à raison de huit pour cent par an, à partir de l'adjudication jusqu'à parfait payement. Les payements des dits billets devront être garantis par une hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Faute ou les actes de vente devront contenir additionnellement, une reconnaissance de jugement, le taux de trois additionnel, 25 pour cent pour frais d'exécution de dix pour cent pour frais d'exécution du procès pour le payement du prix des lots, et toutes les autres clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur devra assumer le payement des taxes de 1915, les frais de vente et tout de son enchère, et payer aussi pour tous les certificats et timbres documentaires requis par les lois de l'Internal Revenue des Etats-Unis, et pour l'acte ou les actes de vente devant Buissière Rouen, notaire; l'acquéreur n'aura pas droit aux loyers avant le passage de l'acte ou des actes de vente, dix pour cent du montant d'adjudication à être payé au moment de la vente ou des ventes; la première propriété décrite ci-dessus devra être vendue d'abord, le certificat d'arpentage et les dispositions faites par Walter J. Seghers, voyer, signé par la cour, daté le 27 mai 1915, faisant partie des procédures, le tout sur lequel sont les améliorations séparément du terrain.

Ordre spécial.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART, ARTHUR LANDRY Avocats.
Juin 26 28—Juillet 2 9 16 23 25 28 29

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans

sert des abonnements au prix de **65 sous** par mois, de nos bureaux, ou **15 sous** par semaine pris au porteur.

ETES-VOUS ABONNE?

VENTES AUX ENCHERES.

Par PETER GALLAGHER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Symenther Parker, veuve en premier lit de Charles Davis et épouse de John Riley Trent—No. 112,181, Division A, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

MERCREDI 25 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 311 rue Carondelet, entre les rues Union et Perdido, le cottage simple No. 457 rue Annonciation, entre les rues Cadiz et Jena. Mesure 37 pieds de front, 7 pouces et 7 lignes sur la rue Annonciation, 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de derrière 37 pieds, 7 pouces et 7 lignes. Par un plan fait par William Seghers, le 14 juillet 1915. (Lot C.)

En vertu d'un ordre de l'Hon. E. C. W. Ellis, Juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté et signé le 29 juin 1915, moi, Peter Gallagher, officier en vente à l'enchère publique MERCREDI le 25 juin 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 311 rue Carondelet.

Aux conditions suivantes: Un tiers ou davantage comptant et le solde, s'il y en a un, à crédit jusqu'un ou deux ans à l'option de l'acheteur, la portion à crédit étant couverte par des effets de l'acheteur à son ordre ou endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par année à partir de l'adjudication jusqu'au payement, garanti par une hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation et toutes les clauses de sécurité, 10 pour cent de frais d'avocats dans le cas d'un procès, assumés par l'acheteur, et la police d'assurance devra être transférée aux possesseurs des effets et l'acheteur aura à payer au-dessus du prix d'achat tous les impôts pour 1915 et les frais de tous les certificats, ainsi que l'acte ou les actes qui sera passé devant E. M. Stafford, notaire de cette ville.

E. M. STAFFORD, Avocat.
PETER GALLAGHER, Encanteur.
Juin 25—août 1-8 15 22 25

Par CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, 440-442 rue Soraparu, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Patrick O'Connor, et als.

No. 111,169 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C — MARDI, 27 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre issu, daté et signé le 12 juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, lequel m'a été adressé, moi, Ernest A. Carrère, un encanteur dûment licencié pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique les propriétés ci-dessous savoir:

Un certain lot de terrain ensemble avec les bâtiments et les améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Soraparu, Première, Tchoupitoulas (anciennement Levée) et Rousseau, étant l'Ilet No. 12, sur un plan de la ville de Lafayette et sur un plan fait par Castainz, daté du 28 avril 1858, déposé au bureau de John F. Coffee, ancien notaire dans cette paroisse, le dit lot étant désigné par le lot No. 2, sur le dit plan et mesure trente-deux pieds de façe à la rue Soraparu, par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) de cent quatre-vingt pieds, huit pouces et cinq lignes et sur la ligne de côté vers la rue Rousseau étant le dit lot du lot No. 3, sur le dit plan, cent onze pieds, six pouces et une ligne de profondeur, cent vingt pieds, sept lignes de largeur sur la dernière.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié en payant comptant et le solde s'il y en a un, à crédit pour un ou deux ans, au gré de l'acquéreur. La portion à crédit sera couverte par des effets de l'acquéreur avec les clauses et conditions habituelles pour les effets de crédit, portant 7 pour cent d'intérêt par année à partir du moment de l'adjudication. L'acquéreur payera pour l'acte de vente devant William H. Byrnes, Jr., Esq., notaire public, et pour les certificats. L'acquéreur assumera l'impôt du revenu des Etats-Unis et aura droit aux loyers seulement à partir du jour du passage de l'acte notarié. Il devra les impôts de la ville et de l'Etat pour 1915, le tout en dessus du montant de son prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de cette adjudication.

CARRERE & CARRERE Encanteurs.
WILLIAM H. BYRNES JR., 806 rue Perdido
Avocat pour l'administrateur.
Juin 22 24 27—Juillet 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat en à deux étages, magasin et résidence. 1360 rue Dumaine, au coin de la rue Treme, et le cottage attaché, 1362 rue Dumaine.

Jeudi le 29 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Mme Louisiana M. Boudreaux, épouse de Adolphe J. Badeaux. No. 112,651. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C. Le JEUDI 29 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 juin 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, et adressé à moi, Ernest A. Carrère, un encanteur dûment licencié et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique les propriétés décrites ci-dessous, savoir: Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situé dans le Deuxième District de la ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, Marais et Ste-Anne, mesurant trente-huit pieds de face à la rue Dumaine par une profondeur de soixante-trois pieds, désigné comme lot No. 1 dans l'Ilet No 148 cadastre d'impôts de cette paroisse.

Termes et Conditions: Comptant; 10 pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication comme à compte du prix d'achat.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs,
806 rue Perdido.
SUTHON & LOOMIS, Avocats.
Juin 27—Juillet 4 11 18 25 29

VENTES AUX ENCHERES.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE UDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau, No. 339 rue Carondelet.

JEUDI 5 août 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront vendus à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 21 juin 1915 et signé le 24 juin 1915, par l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Margaret Hechler, veuve de Frederick Ziegler, et als., vs. Jacob Ziegler et als., No. 111,104, les propriétés suivantes décrites, à savoir:

1. Six certains lots de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jersey (maintenant Annonciation), Octavia, Levée (maintenant Tchoupitoulas) et Joseph, designés par les numéros 2, 3, 5, 6, 7 et 8, mesurant comme suit, savoir: Les lots numéros 2 et 3 mesurent chacun vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Joseph par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-quinze pieds et onze pouces. Le lot numéro 5 mesure trente-quatre pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue Joseph par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-trois pieds et onze pouces. Les lots numéros 6, 7 et 8 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Joseph par une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-neuf pieds et cinq pouces.

2. Six certains lots de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les appartenances, situés dans le Sixième District de la ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Octavia et Joseph, désignés par les numéros 13, 14, 15, 17, 7 et 18 d'après un croquis fait par Edga Ville, voyer, le 19 avril 1890, annexé à un acte passé devant N. B. Trist, le 18 juin 1890; les dits lots mesurent en mesure américaine comme suit, savoir: Le lot No. 13 a trente pieds de face à la rue Octavia par cent trente-neuf pieds et deux pouces de profondeur entre lignes parallèles; les lots numéros 14 à 18, inclusivement chacun trente pieds, onze pouces et deux lignes de face à la dite rue Annonciation par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-et-un pieds un pouce, le lot No. 14 formant le coin des rues Octavia et Annonciation.

3. Trois certains lots de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet ou y appartenant sous quel rapport, situés dans le Sixième District de cette ville, dans la partie connue sous le nom de Bickerville et désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6, dans l'Ilet borné par l'avenue Peters et les rues Laurel (anciennement Levée) et Jersey (maintenant Annonciation), désigné comme Ilet No. 19 sur un plan de A. Knoll, voyer, daté du 19 janvier 1852, et comme Ilet 133 sur les listes d'évaluation de la Nouvelle-Orléans pour 1887. Les dits lots se touchant et mesurent chacun, plus ou moins trente pieds, dix pouces et quatre lignes de façe sur l'avenue Peters, par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds, le lot numéro 4 formant le coin de l'avenue Peters et la rue Laurel.

4. Deux certains lots de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y ayant effet, situés dans le Faubourg Livaudais, Quartier Ste-Marie, Ilet de cette ville; lesquels lots sont désignés par les numéros 33 et 34 dans l'Ilet numéro 1 et sont borné par les rues Washington, Laurel, Sixième et Live Oak (maintenant Constance) lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds, deux pouces et cinq lignes et ont leur façe à la rue Laurel, par une profondeur de cent soixante pieds entre lignes parallèles, portant du dit lot 33 joignant l'arrière du lot numéro 17, le tout conformément à un plan fait par C. H. Heelin, architecte, daté du 1 mars 1848, désigné par le numéro 18 et déposé aux archives de J. B. Beard, ancien notaire de cette ville.

5. Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les appartenances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Jersey (maintenant Annonciation), Sixième et Laurel, désigné sous le numéro 12 sur un plan de A. Knoll, architecte, daté du 19 décembre 1853, déposé aux archives de Joseph Cobb, ancien notaire, pour information, d'après lequel plan le dit lot mesure trente pieds, deux pouces et douze lignes de face à la dite rue Laurel par une profondeur entre lignes parallèles de cent soixante pieds et dix pouces, le dit lot formant une partie de deux lots numérotés 3 et 4 du plan No. 40 sur un plan du Faubourg Livaudais, levé par Benjamin Buisson, daté du 5 mars 1806, déposé aux archives de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville.

Conditions: Comptant avec toutes les clauses habituelles de sécurité. Un dépôt de 10 pour cent devra être fait de la part des acheteurs au moment de la vente. Acte de vente devant P. P. Cousin, Esq., notaire, aux frais des acheteurs.

MOCLOSKEY & BENEDICT, Avocats,
Juil 4 11 18 25—août 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Adèle Rixner, veuve de Davis Lanaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 93,324 — Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte présenté par Charles Lafcanche, exécuteur dative testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
ALEXIS BRIAN, Avocat.
Juil 25 29—août 3

VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOSEPH LAING vs JOSEPH HUBER

No. 112,520. Cour Civile de District. Division B.

Attention!!!
Entrepreneurs de bâtiments et contracteurs de pavages et levées

VENTE DE RECEVEUR

de l'installation pour construction de chaussées et levées de Laing & Huber, consistant en 38 mulets et harnais, 3 chevaux, 19 tombereaux, deux wagons de route, une broyeuse de valeur, un rouleau de routes, un arrache-souche, un excavateur avec charette, une machine à gaz avec évope centrifuge, 10 racloirs de routes, 21 charrues doubles, une belle installation pour forgerons, 18 meuleuses à main, tentes et auges d'écurie, arrache troncs et câbles, deux tonneuses, un canot, un lot de cercles en caoutchouc pour buggies, un lot de harnais, un lot de pelles, un lot de foin avoine, mélasses, un lot de meubles de bureaux, un lot d'effets payables à Laing & Huber, etc., de même:

Une automobile Ford.

Seront vendus à l'enchère publique le JEUDI 5 Août 1915, à 11 h. du matin.

Situés sur les 1er 2e 3e Carondelet entre Perdido et Poydras dépendances pour commodités de la vente.

Par HARRY LATTER, Encanteur, vente à guichet public, à la date ci-dessus obtenue en vertu d'un ordre issu le 22 juillet par Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les suivants savoir: Effets transportables de Laing & Huber d'après l'inventaire classifié.

Termes—Comptant.

HARRY LATTER, Encanteur.
C. F. LABARRE, Requérant.
L. T. LEBEZANAT, Avocat.
juil 25 2—août 1 5

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage du cottage simple 2315 rue Troisième.

Samuel Walter Lewis et als. vs. Isaac Burns et als.

No 106,375. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur; Bureau, 339 rue Carondelet.

JEUDI 29 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 juin 1915 et signé le 22 juin 1915, par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite ci-dessous, savoir:

Le cottage sur lots d'un étage avec deux étages sur le derrière, No. 2315 rue Troisième, contenant sept chambres à coucher, une grande cour de côté, sur un certain lot de terrain situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Liberté (maintenant St-Andrew), Howard (maintenant Favrine St-Georges) et Berlandier, lequel lot est désigné sur la lettre A, sur un croquis fait par J. A. D'Hemecourt, ingénieur voyer, en date de juin 1856, annexé à un acte passé devant Jos. C. Venck, notaire dans cette ville, le 19 septembre 1859, et mesure d'après le dit croquis vingt pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur sur la ligne de côté de cent vingt pieds et parallèle à la rue Howard, de cent vingt-neuf pieds cinq pouces et-deux-tiers de large, et sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Liberté, cent vingt-neuf pieds, cinq pouces et une et un-tiers de lignes, sur une largeur de derrière de vingt-cinq pieds. La rue Troisième est asphaltée et la propriété située dans les lignes des chars.

Conditions: Comptant. Dix pour cent devront être déposés au moment de l'adjudication. L'acte de vente et les certificats aux frais de l'acheteur. Acte de vente devant J. B. Rosser, N. P.

J. B. ROSSER, F. T. TEISSIER, Avocats.
Juin 27—Juillet 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau, No. 339 rue Carondelet.

MARDI 27 juillet 1915, à 11 heures du matin, seront vendus à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 14 juillet 1915 de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire Lyman C. Reed vs. United Electric Mfg. Co. No. 91 sur les lieux coin sud-est des rues Dryades et Lafayette.

Tous les actifs, y compris le fonds de commerce, bonne volonté, machines, contrats, outils, bail, droit d'occupation et comptes ouverts d'une maison de commerce travaillant.

Conditions: Comptant.
W. H. BYRNES, Esq., Avocat.
Juil 16 18 25 27

Paysans travaillent sous les obus.

Les paysans des villages situés près de la Revka ont résolu de se livrer aux travaux des champs malgré les obus volant au dessus de leur tête. Ils ont fait les semailles sous le fracas du feu de l'artillerie, et, en quelques jours, douze paysans ont été tués par les shrapnells allemands.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

No. 103 Commencé le 27 Mars 1915

Le Roman d'une Etoile

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Par CHARLES MEROUVEL.

(Suite)

En face de cette créature idéalement séduisante, il sentait son sang bouillonner dans ses veines.

Les artères battaient à ses tempes.

Il comprenait l'odieux de son rôle et cependant il se disait qu'il serait ridicule à ses propres yeux s'il reculait dans cette lutte inégale, devant cette fille qui renversait toutes ses idées sur la faiblesse des femmes.

Alors il fit une dernière tentative.

D'un geste brusque, il arracha le petit poignard de la jeune fille, le jeta à l'extrémité de la chambre, et la prenant dans ses bras, il la retint contre lui, la regarda au fond des yeux et lui dit d'une voix altérée, rauque:

— Voyons, c'est une raillerie, n'est-ce pas?

— Non, je vous le jure.

— Eh bien! tant pis... C'est une lâcheté que je commettrai... Viens!..

Dans un emportement subit, irréfléchi, il l'entraînait en l'étouffant à demi.

Elle jeta un cri de détresse, aigu et déchirant:

— A moi! Au secours!...

Le marquis la repoussa si violemment qu'elle trébucha et roula sur le tapis.

Était-ce le cri qu'elle venait de pousser qui l'avait fouetté au visage?

Était-ce le bruit qu'on entendait au rez-de-chaussée de la maison?

Des pas précipités parcouraient les salons.

Puis ces visiteurs inattendus s'engageaient dans l'escalier.

Le marquis se précipita sur la porte et n'eut pas le temps de pousser le verrou.

Elle s'ouvrit sous une ruée si brutale qu'il faillit être renversé.

Quatre hommes entrèrent.

Il y en avait deux en toilette de soirée, sous leurs pardessus, un autre en costume de chauffeur.

Le quatrième semblait plutôt un domestique qu'un maître.

Vêtu d'un complet bleu, très correct, très aisé, on ne savait dans quelle catégorie le ranger.

Il était gros et fort, avec un teint congestionné, rouge et noirâtre.

Ses yeux roux jetaient de petites flammes.

On aurait pu préjuger, en l'observant, qu'il vibrait de colère et d'indignation.

C'était Toby.

Il aperçut le stylet dont l'acier brillait dans l'ombre.

Il se baissa et le prit.

Le marquis de Breilles jeta une exclamation.

— Georges!

— Oui, c'est moi, dit le fils du baron d'Epinay. Où est-elle?

Et aussitôt, l'apercevant:

— Ah! Piccola!

Le marquis eut un pli dédaigneux aux lèvres.

C'était donc lui, l'aimé! Et il ne l'avait pas deviné!

— C'est infâme ce que vous avez fait, dit Georges... Dieu merci, nous avons trouvé le chemin... Nous savons comment cette jeune fille est ici! Vous êtes un fier coquin, marquis!

— Prenez garde...

— A quoi? A votre épée! Vous passez pour un pilier de salles d'armes... Si vous n'êtes pas le dernier des lâches, vous allez me rendre raison...

— De quoi?

— De l'outrage que vous venez de faire à cette jeune fille.

— Etes-vous son mari, son frère?

— Je suis son fiancé!

Le beau Roland demeura interdit deux secondes.

Puis:

— Votre père le sait? demanda-t-il ironiquement.

— C'est une affaire entre lui et moi. Vidons la nôtre.

— Je ne demande pas mieux.

— Vous avez des armes?

— Plus qu'il ne vous en faut.

— Des témoins?

—